



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

La Déléguée Territoriale

Dossier suivi par : Alexia DELAHAYE
Tel. : 04.67.27.11.93
Mél : a.delahaye@inao.gouv.fr

Monsieur le Préfet
DDDTM du Gard
89 rue Weber
30907 Nîmes Cedex 2

Vos réf. : RAR 2C 140 813 1762 9
Nos réf. : AD/025/21
Objet : Création d'une zone agricole protégée
sur la commune de Cannes et Clairan

Montpellier, le 18 janvier 2021

Monsieur le Préfet,

Par courrier reçu le 14 novembre dernier, vous avez bien voulu nous faire parvenir, pour examen et avis, le dossier du projet de création d'une zone agricole protégée sur la commune de Cannes et Clairan.

La commune de Cannes et Clairan appartient aux aires géographiques des AOC / AOP « Huile d'olive de Nîmes », « Languedoc », « Olive de Nîmes », « Pélardon » et « Taureau de Camargue ». Elle appartient également aux aires de production des IGP « Cévennes », « Gard », « Miel de Provence », « Pays d'Oc », « Poulet des Cévennes ou Chapon des Cévennes », « Terre du Midi » et « Volailles du Languedoc ».

Une étude attentive du dossier amène l'INAO à faire les observations qui suivent :

Compte tenu de sa localisation, la commune a subi une forte pression foncière jusqu'en 2015 sur le village de Cannes et plus récemment sur le hameau de Clairon.

Le SCOT Sud Gard identifie les espaces agricoles de Cannes et Clairon en tant qu'espace de production renforcé et font partie de la trame agricole à préserver et valoriser. Pour répondre à ces enjeux la commune propose un projet de ZAP permettant de sécuriser la vocation agricole de ses terres.

Les vignes représentent 13 % du territoire communale et l'activité viticole correspond à 50% des activités principales des exploitations de la commune. La SAU hors pâturage est de

INAO - Délégation Territoriale Occitanie

SITE DE MONTPELLIER
697 av. Etienne Mehul
CA Croix d'Argent
34070 MONTPELLIER
Tél : 04.67.27.11.85
INAO-MONTPELLIER@inao.gouv.fr

SITE DE NARBONNE
Rue du Pont de l'Avenir
CS 50127
11100 NARBONNE
Tél : 04.68.90.62.00
INAO-NARBONNE@inao.gouv.fr

SITE DE GAILLAC
Centre Technique du Vin
52 Place Jean Moulin 2ème étage
81600 GAILLAC
Tél : 05.63.57.14.82
INAO-TOULOUSEGAILLAC@inao.gouv.fr

SITE DE TOULOUSE
Tél : 05.34.26.51.45
INAO-TOULOUSEGAILLAC@inao.gouv.fr
Antenne de Perpignan
Tél : 04.68.34.53.38
INAO-NARBONNE@inao.gouv.fr

www.inao.gouv.fr

283 ha et la SAU pâturé qui est composée essentiellement de zone boisée et pentue est de 193 ha.

Parmi les exploitations de la commune, on retrouve un éleveur de taureau de Camargue et également la miellerie de Cannes et Clairan, opérateur de l'IGP « Miel des Cévennes ».

De plus, la délimitation parcellaire AOC présente sur la commune a bien été prise en compte lors de l'identification des enjeux de préservation qui ont permis de délimiter le périmètre de la ZAP.

Après étude du dossier, l'INAO n'a donc pas d'objections à formuler sur le projet, dans la mesure où celui-ci ne semble pas avoir d'incidence directe sur les AOP et IGP concernées.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de ma haute considération.

Pour la Directrice et par délégation,
La Déléguée Territoriale
Catherine RICHER



Copie DDTM 30

INAO - Délégation Territoriale Occitanie

SITE DE MONTPELLIER
697 av. Etienne Mehul
CA Croix d'Argent
34070 MONTPELLIER
Tél : 04.67.27.11.85
INAO-MONTPELLIER@inao.gouv.fr

SITE DE NARBONNE
Rue du Pont de l'Avenir
CS 50127
11100 NARBONNE
Tél : 04.68.90.62.00
INAO-NARBONNE@inao.gouv.fr

SITE DE GAILLAC
Centre Technique du Vin
52 Place Jean Moulin 2ème étage
81600 GAILLAC
Tél : 05.63.57.14.82
INAO-TOULOUSEGAILLAC@inao.gouv.fr

SITE DE TOULOUSE
Tél : 05.34.26.51.45
INAO-TOULOUSEGAILLAC@inao.gouv.fr
Antenne de Perpignan
Tél : 04.68.34.53.38
INAO-NARBONNE@inao.gouv.fr

www.inao.gouv.fr